



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 18 octobre 2022

Prix de l'énergie et hiver 2022-2023: échanges avec les acteurs régionaux

L'État en Occitanie se mobilise pour anticiper le passage de l'hiver 2022-2023, accompagner les entreprises impactées par l'augmentation du prix des énergies et accélérer le développement des énergies renouvelables.

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne a réuni le vendredi 14 octobre 2022 :

- d'une part les représentants des entreprises pour évoquer l'impact de l'augmentation du prix de l'énergie et les perspectives de l'hiver 2022-2023 ;

- d'autre part les préfets de département, pour accélérer la mise en place de capacités de production des énergies renouvelables.

L'ensemble des acteurs de la région est mobilisé pour :

- atteindre les objectifs fixés en termes de sobriété énergétique (10 % d'économies sur deux ans) qui reste le levier le plus immédiatement efficace pour garantir le bon fonctionnement des réseaux
- accompagner les entreprises confrontées aux augmentations des prix
- accélérer le développement des énergies renouvelables

Impact de l'augmentation du prix de l'énergie et les perspectives de l'hiver 2022-2023

Étienne Guyot a, en présence du Vice-Président du Conseil Régional Jalil BENABDILAH, demandé l'engagement de chacun pour atteindre la sobriété énergétique. Il a rappelé la mise en place du bouclier énergie pour protéger les particuliers et les entreprises de moins de dix personnes ; l'engagement pris par les fournisseurs de ne laisser aucune entreprise sans proposition de contrat crédible ; la mise en place d'une garantie publique sur les cautions bancaires demandées par les fournisseurs à leurs clients ; la simplification du guichet d'aide ciblant les très gros consommateurs, et son prochain renforcement.

En première partie plusieurs dispositifs d'accompagnement aux économies d'énergie pour les entreprises ont été présentés, et les fédérations ont fait remonter leurs attentes et propositions.

Pour bpifrance il s'agit du diagnostic Eco-Flux qui permet de faire des économies en optimisant les flux d'énergie, de matières, d'eau et de déchets, et de Decarbon'action qui permet de définir un plan d'actions rapide pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise.

Diagnostic Eco-Flux : <https://diagecoflux.bpifrance.fr/>

Decarbon'action : <https://diagdecarbonaction.bpifrance.fr/>

Pour l'ADEME il s'agit du Fonds chaleur qui permet de financer les projets de production de chaleur à partir d'énergies

renouvelables et de récupération, ainsi que les réseaux de chaleur et de froid liés à ces installations, et du dispositif DECARB FLASH qui finance la réduction de la consommation d'énergies fossiles dans des sites industriels pour des projets de 100 k€ à 3 M€.

Fonds chaleur : <https://expertises.ademe.fr/energies/energies-renouvelables-enr-production-reseaux-stockage/passer-a-l'action/produire-chaleur/fonds-chaleur-bref>

Décarb Flash : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220503/industrie-zero-fossile-volet-3-decarb-flash>

Les Chambres de Commerce et d'Industrie accompagnent les entreprises d'Occitanie au travers d'autodiagnostic et de parcours personnalisés pour la transition écologique et la rénovation énergétique.

<https://www.occitanie.cci.fr/carrefour/gerer-mon-impact-social-et-environnemental/ameliorer-mes-performances-energetiques>

Un « parcours sobriété pour les entreprises » est disponible sur la plateforme « Agir pour la transition écologique ». Il propose une méthodologie et des conseils concrets, et redirige vers les dispositifs adaptés de l'ensemble des opérateurs et partenaires.

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/sobriete-energetique-entreprises>

Enfin la DREETS et les Commissaires aux Restructurations et à la Prévention des difficultés sont mobilisés pour accompagner les entreprises les plus fragilisées.

En seconde partie les producteurs, transporteurs et distributeurs ont évoqué les perspectives pour l'hiver, les dispositions prises pour informer chacun de l'état du réseau

A court terme la maîtrise de la consommation est le levier le plus immédiatement efficace pour garantir le bon fonctionnement des réseaux. Elle repose sur des actions citoyennes chez les particuliers et les professionnels. Pour l'électricité l'outil Ecowatt permet d'informer chacun sur l'état du réseau électrique, de promouvoir les gestes d'urgence, et d'anticiper les périodes de tension. Un outil similaire va être mis en place pour le gaz.

Le développement des énergies renouvelables plus nécessaire que jamais

La France a pour ambition de sortir des énergies fossiles, d'élaborer une stratégie énergétique décarbonée à horizon 2050 et pour ce faire, de développer largement des énergies renouvelables.

L'Occitanie est d'ores-et-déjà au deuxième rang de la production nationale d'énergie renouvelable avec 22 % de la consommation brute qui en est issue notamment grâce à l'hydroélectricité.

Il est à présent primordial de proposer des projets plus nombreux, plus diversifiés tout en s'attachant à leur cohérence avec les territoires, leur adaptation dans le paysage tout en prenant en compte les enjeux environnementaux, et en particulier la préservation de la biodiversité, qui demeure un impératif. Des stratégies à court, moyen et long termes sont engagées pour développer les énergies éolienne (terrestre et flottant), photovoltaïque, issue de biogaz, issue de biomasse, géothermique et hydroélectrique, notamment en limitant la durée d'instruction des dossiers.

Ces travaux feront l'objet d'un suivi très régulier pour apporter une réponse concrète et la plus rapide possible aux projets structurants et adaptés aux territoires.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)